Vins des Coteaux Alpins
Organisme de Défense et de Gestion
IGP **Vin des Allobroges**
IGP **Coteaux de l'Ain**
IGP **Isère**
Indication Géographique Protégée
www.vins-coteaux-alpins.fr

N/REF. TF/EM – n°18-0224

Direction Départementales des Territoires
Madame Lisiane Fermond-Varnet
Chef du service politique agricole et développement rural
L'Adret
1 Rue des Cévennes
73011 CHAMBERY CEDEX

OBJET : Création d'une Zone Agricole Protégée
Sur la commune de CLERY

A l'attention de Marie-Laure Reynaud

Saint-Baldoph, le jeudi 5 avril 2018,

Madame,

Vous avez sollicité notre Syndicat – Organisme de Défense et de Gestion, qui assure les missions d'ODG pour l'**IGP Vin des Allobroges**.

La commune de Cléry fait partie de la zone de production de l'IGP Vin des Allobroges, et de ce fait, nous vous informons que nous sommes totalement favorables à la création d'une zone agricole protégée sur une partie de cette commune.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,

Thomas FINOT.

Fédération **D**es **S**yndicats d'**E**xploitants **A**gricoles des **S**avoie
40, rue du Terraillet - 73190 SAINT-BALDOPH - Tél. 04 79 33 17 36 - Fax. 04 79 60 49 10
E-mail: e.michaud@fdsea-des-savoie.fr - www.vins-coteaux-alpins.fr